



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2018**

### **COMPTE-RENDU**

A l'ouverture de la séance, le procès-verbal de la réunion en date du 04 mai 2018 est soumis à l'approbation des élus. Il est adopté à l'unanimité.

**FINANCES** - Le Conseil Municipal vote des crédits supplémentaires en section d'investissement du budget communal afin d'inscrire l'octroi de subventions concernant les travaux d'optimisation énergétique de la salle polyvalente : 8 416 € (solde de la D.E.T.R. attribuée par l'Etat restant à inscrire au budget) et 24 208 € (subvention du Conseil départemental du Loiret), soit un total de 32 624 €. Ce montant est réparti en dépenses comme suit : Travaux salle polyvalente (10 000 €), Travaux bâtiments et voirie (21 924 €) et achat d'une balançoire pour le terrain de jeux (700 €). Il décide la vente d'un terrain à bâtir situé route de Cornou, d'une superficie de 698 m<sup>2</sup>, issu des parcelles cadastrées ZK n° 594p et 609p, au prix de 40 000 € net vendeur et charge maître BAUCHY, notaire associé à Ferrières, de l'établissement de l'acte à intervenir. Il autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relevant de cette affaire. Il décide l'acquisition à l'euro symbolique d'une bande de terre d'une superficie d'environ 18 m<sup>2</sup> située en façade d'un lot privé destiné à la construction, à prendre sur la parcelle ZB n° 41p et ce, afin de l'inclure au domaine public communal. Il charge Me RENAUDIN, notaire à Egreville (77620) de l'établissement de l'acte à intervenir. Il fixe les modalités et les tarifs de la salle polyvalente à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il instaure notamment deux périodes : l'une dite « estivale » (sans frais de chauffage) du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre (soit 350 € le week-end) et une seconde dite « hivernale » (avec frais de chauffage) du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars (soit 380 € le week-end). Il accorde la gratuité pour certains usages (ex. : associations communales, Entente Sportive Gâtinaise et l'office de tourisme de Ferrières et de la C.C.4.V., regroupements locaux d'intérêt économique, candidats lors d'une campagne électorale selon modalités). Il fixe à 1 000 € le montant de la caution à régler pour toutes les manifestations (Voir détails en mairie).

**SERVICE DES EAUX** - Le Conseil Municipal vote des crédits supplémentaires en section d'investissement du budget du Service des Eaux afin d'inscrire l'octroi de la subvention s'élevant à 8 935 € émanant de l'Agence de l'Eau de Seine-Normandie dans le cadre du financement du diagnostic qui a été réalisé les 5 et 6 juin derniers sur le château d'eau.

**DIVERS** - Le Conseil Municipal n'émet aucune observation concernant l'enquête publique qui se déroule du 29 juin au 16 juillet 2018 inclus concernant une demande d'autorisation environnementale présentée par la sté LAFARGEHOLCIM GRANULATS à propos des conditions d'exploitation et la prolongation d'activité de la carrière de Camping sur le territoire de la commune de Dordives.

Le Conseil Municipal est informé de l'attribution par décisions du Maire des 7 lots concernant les travaux d'optimisation énergétique de la salle polyvalente à savoir (montants TTC) : Lot n° 1 - désamiantage, AGRI-TERRITOIRES (8 122, 80 €) ; lot n° 2 - maçonnerie, Sarl JOUANNET (7 452 €) ; lot n° 3 - I.T.E. Isolation thermique extérieure, Sarl GATINAIS RAVALEMENT (48 752, 64 €) ; lot n° 4, menuiseries extérieures, Sarl HEAU Menuiserie (46 200 €) ; lot n° 5 - Plafond acoustique isolation, BIDET SAS (19 200 €) ; lot n° 6 -

Ventilation - Chauffage (44 500 €) et lot n° 7 - Courant fort, courant faible (14 000 €) à SERVI-TECHNIQUE. Il évoque la procédure en cours (recherche de repreneurs éventuels) par le liquidateur judiciaire, la Selarl Villa à Orléans, à la suite du dépôt de bilan du boulanger le 09 mai dernier. Il est informé du succès, le 04 juillet courant, du passage à Nargis du « bus numérique » mis en place par le Conseil départemental du Loiret à l'intention des seniors afin de les familiariser avec les outils informatiques

Il évoque les festivités à venir de la Fête Nationale et le bilan de la Fête du Village et de la brocante organisée par le Comité des Fêtes et de Loisirs de Nargis qui ont eu lieu les 09 et 10 juin derniers.

Enfin, le Conseil Municipal évoque différentes questions de gestion courante.

La séance est levée à 23 h 00.

NARGIS, le 18 juillet 2018